## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE



- 1. Nom et Adresse : Ville de Muret 27 rue Castelvielh 31605 Muret Cedex
- 2. Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Maire
- 3. Type de procédure : Procédure Adaptée Art. 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016
- 4. Objet du marché : MP201812 Réfection de la piste d'athlétisme du stade Colette Besson
- 5. Nombre de lots : Marché non alloti
- 6. Prestations Supplémentaires Eventuelles (options): Non
- 7. Variantes autorisées
- 8. Lieu d'exécution: 31600 MURET
- 9. Critères (voir Règlement de la Consultation)

## Sélection des candidatures :

- Garanties et capacités techniques et financières
- Capacités professionnelles
- Situation juridique du candidat
- Moyens humains et matériels suffisants pour assurer la bonne exécution des prestations
- Références professionnelles suffisantes et pertinentes au regard de l'objet de l'accord-cadre

## Jugement des offres :

- Prix des prestations 60 %
- Valeur technique de l'offre 40 %
- **10.**Retrait du Dossier de Consultation : sur le site dématérialisé de la collectivité : <a href="https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/">https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/</a>
- 11. Service auprès duquel les Candidatures et les Offres doivent être envoyées :

Envoi par courrier recommandé ou dépôt auprès du Service des Marchés Publics (2ème étage) - Hôtel de Ville – 27, rue Castelvielh - BP 60207 - 31605 Muret Cedex ou sur Omniklès <a href="https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/">https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/</a>

- 12. Durée d'exécution : Les travaux doivent être achevés au plus tard le 31 août 2018
- 13. Conditions relatives au marché : les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française.
- 14. Conditions relatives aux garanties et cautionnement : Une retenue de garantie sera appliquée.
- **15.**Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur Budget Principal de la Ville. Paiement dans le délai légal de 30 jours par mandats administratifs.

## 16. Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Toulouse – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 Toulouse Cedex 07 – Tél 05.62.73.57.57 – Fax 05.62.73.57.40 – mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr – web : www.ta-toulouse.juradm.fr.

- 17. Renseignements techniques & Renseignements administratifs: https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/
- 18. Date limite de réception des offres : Lundi 28 mai 2018 10 H
- **19.**Délai de Validité des offres : 120 jours
- 20. Date d'envoi du présent Avis à la publication : 19 avril 2018